



Références CFEMF : 09/22

ATTESTATION DE REUSSITE A LA FORMATION

Organisme de formation enregistré sous le n°93131802413

Je, soussigné, Lucien SIMONNET, Président du Centre de Formation des Experts Maritimes et Fluviaux, atteste que :

Stéphane Cerdan

A suivi avec profit le cursus de formation dispensée par le Centre de Formation des Experts Maritimes et Fluviaux (CFEMF)

Répondant aux exigences du Décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts

Programme de la formation :

Stabilité navigation intérieure et maritime.

PLAN DE LA FORMATION

- | | |
|---|---------------------------------------|
| 1) Equilibre d'un corps flottant | 2) Métacentre |
| 3) Stabilité des bateaux de surface | 4) Stabilité d'un corps immergé |
| 5) Stabilité de forme | 6) Stabilité de poids |
| 7) Renflouement | 8) Déplacement de poids verticalement |
| 9) Déplacement latéral couple inclinant | |
| 10) Carène liquide + exemple de vidange d'un ballast | 11) Synthèse |
| 12) Cadre règlementaire
pour les navires
pour les bateaux et les installations flottantes en NI | |
| 13) Conclusion et futures formations | |

Cette formation s'est déroulée, sur 2 heures, le **21/09/2022** de 17h00 à 19h00, en visioconférence organisée par le Centre de Formation des Experts Maritimes et Fluviaux et a été suivi d'un QCM.

La présente attestation lui est remise pour valoir et servir ce que de droit.

Le Président du Centre de Formation

Lucien SIMONNET